

à l'effet de permettre à la "Central Light, Heat & Power Co." de pratiquer des excavations dans la rue St-Pierre.

Résolu: De remettre à plus tard l'étude dudit rapport, en attendant le rapport demandé par le Conseil à l'inspecteur de la Ville, et que, en attendant, les Estimateurs soient priés de dire la valeur cotisée du terrain des deux côtés de la rue St-Pierre, à l'endroit où la "C. L. H. & P." demande la permission de creuser, afin de permettre au contrôleur de soumettre un état du prix qui pourrait être demandé pour ce privilège, suivant le règlement No 362.

19.—Soumis des rapports de la Commission de la Voirie demandant (1) un crédit de \$100,000 pour réparer et macadamiser les rues dans toute la Ville; (2) un crédit de \$14,000 pour réparer le pavage de la rue Notre-Dame, de la rue Lacroix à l'avenue Papineau.

Résolu: De recommander de voter un crédit de \$40,000 pour réparer, macadamiser et refaire la surface de toutes les rues de la Ville.

20.—Soumis un rapport de la Commission de la Voirie, demandant un crédit de \$2,000 pour réparer les ponts et les viaducs.

Résolu: De déposer ledit rapport sur le bureau, et que l'inspecteur de la Ville soit prié de donner plus de détails à ce sujet, surtout quant à ce qui regarde les réparations qui devraient être exécutées au pont de la rue Ste-Catherine et de dire si les réparations requises audit pont sont simplement des réparations d'usure ordinaires (*wear and tear*).

Résolu: De prier le Département en Loi de faire rapport pour la prochaine assemblée et de déclarer quelles sont les obligations du C. P. R. et du "Montreal Street Railway" quant à la réparation, à l'entretien et à la reconstruction dudit pont de la rue Ste-Catherine.

21.—Soumis un rapport de la Commission de l'Hôtel de Ville demandant \$1,930.20 pour payer certaines réparations et améliorations exécutées au Château de Ramsay par la Société de Numismatique et d'Archéologie.

Sur proposition de M. l'échevin Lavallée, il est *Résolu:* Attendu qu'il est déclaré dans ce rapport que la Société de Numismatique et d'Archéologie a été induite par la Commission des Finances et par certains autres officiers municipaux à exécuter les réparations en question, cette Commission a l'honneur de déclarer qu'elle n'a jamais donné telle autorisation, et, si telles promesses ou autorisations ont été données par des membres du Conseil individuellement, cette Commission ne peut que les ignorer et elle refuse de souscrire audit rapport.

22.—Etant pris en considération un rapport de la Commission de l'Hôtel de Ville demandant un crédit de \$100 pour des ventilateurs à placer dans la chambre de la Commission des Finances, il est

Résolu: Que cette Commission ne peut souscrire, quant à présent, audit rapport, vu qu'on peut se dispenser de ces ventilateurs pendant la saison d'été.

23.—Soumis les rapports suivants de la Commission d'Hygiène et de Statistiques:

(1) Demandant un crédit de \$400 pour acheter un cheval, harnais et voitures pour le désinfecteur qui vient d'être nommé.

Question différée jusqu'à plus amples informations.

(2) \$250 pour payer le coût des significations d'avis aux propriétaires qui résident en dehors des limites de la Ville.

Résolu: De renvoyer ledit rapport du Département en Loi afin de savoir si la Ville n'a pas d'autres moyens à sa disposition pour notifier ceux qui violent les dispositions des règlements sanitaires et qui demeurent en dehors de la Ville.

(3) \$200 pour acheter des imperméables et des bottes en caoutchouc pour les inspecteurs d'aliments.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport déclarant que cette Commission ne peut souscrire à cette recommandation quant à présent, mais s'occupera de cette question à l'automne, lorsque les crédits pour le prochain exercice seront pris en considération.

24.—Soumis un rapport de la Commission de l'Hôtel de Ville demandant des crédits de \$10,481 pour réparations à l'édifice de l'hôtel de ville.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport déclarant que cette Commission ne peut souscrire maintenant audit rapport, attendu qu'une forte somme d'argent a déjà été

on the best possible conditions and then to lay the matter before the Legislation Committee.

18.—Submitted a report of the Road Committee to allow the Central Light, Heat & Power Co. to excavate St. Peter street.

Resolved: That consideration of said report be deferred pending the report which has been asked by the Council from the City surveyor and that, in the mean time, the Assessors be requested to give the assessed value of the land on both sides of St. Peter street, where the C. L. H. & P. Co. ask permission to excavate, so as to enable the comptroller to submit a statement of the charges which should be made for this privilege, in accordance with by-law No. 362.

19.—Submitted reports from the Road Committee:

(1) For an appropriation of \$100,000 to macadamize and repair streets throughout the City.

(2) For an appropriation of \$14,000 to repair the pavement on Notre Dame street from Lacroix to Papineau ave.

Resolved: To recommend that an appropriation of \$40,000 be voted to repair, macadamize and resurface streets throughout the City.

20.—Submitted a report from the Road Committee for an appropriation of \$2,000 for repairs to bridges and tunnels.

Resolved: That said report be laid on the table and that the City surveyor be requested to give more details in this connection, specially as to the repairs which should be made to Ste. Catherine street bridge and to state if the repairs required to be made to said bridge are simply ordinary wear and tear.

It was also,

Resolved: That the Law department be requested to report for the next meeting, and state what are the obligations of the C. P. Ry. and of the Montreal Street Railway as to the repairs, maintenance and reconstruction of said Ste. Catherine street bridge.

21.—Submitted a report from the City Hall Committee, asking \$1,930.20, to pay for certain repairs and improvements made to the Château de Ramsay by the Numismatic and Archeology Society.

On motion of Ald. Lavallée, it was

Resolved: Inasmuch as it is declared in said report, that the Numismatic and Archeology Society has been lead verbally by the Finance Committee and by other City representatives to make the repairs in question, they beg to state that this Committee have never given such authorization and, if such promises had been made or authorization given by individual members of the Council, this Committee cannot but ignore them, and decline to concur in said report.

22.—Considered a report from the City Hall Committee for an appropriation of \$100 for ventilators for the Finance Committee room.

Resolved: That this Committee cannot concur for the present in said report, inasmuch as ventilators can be dispensed with during the summer season.

23.—Submitted the following reports from the Hygiene and Statistics Committee:

(1) For an appropriation of \$400 to purchase a horse, harness and vehicles for the disinfecter recently appointed.

Consideration deferred in order to secure further information on the matter.

(2) \$250 to pay cost of serving notices to proprietors residing outside the City limits.

Resolved: That said report be referred to the Law Department to ascertain if the City has no other means at its disposal to notify contraveners to provisions of sanitary by-laws living outside the City.

(3) \$200 to purchase rain coats and rubber boots for food inspectors.

Resolved: To report to Council that this Committee cannot concur in this recommendation for the present but will take up the matter in the fall when the appropriations for next year are considered.

24.—Submitted a report from the City Hall Committee, for an appropriation of \$10,481 for repairs to the City Hall building.

Resolved: To report to Council that this Committee cannot concur in said report for the present, inasmuch as a